

**AVENANT n° 4 A L'ATTESTATION D'ACCREDITATION**

Le Cofrac atteste que l'organisme ci-dessous désigné :

Nom :	<b>ZWIEBEL S.A.S.</b>
Adresse :	20 Grand Rue BP 50002 Saint Jean Saverne 67701 SAVERNE CEDEX
Contact :	<b>M. José ESCORIZA</b>
Tél. :	03 88 71 53 10
Fax :	03 88 71 20 92
E-mail :	info@zwiebel.fr

est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2005 pour son laboratoire, site et périmètre d'accréditation précisément définis dans l'annexe technique suivante :

**Annexe technique : site de SAVERNE, accréditation n° 2-1218**


Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO / ILAC / IAF du 18 juin 2005).

**La présente attestation est valable du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 30 novembre 2013.**

Fait à Paris, le 12 novembre 2008

Pour le Directeur Général du Cofrac, le Responsable du Pôle Mécanique

Gilles PECCHIOLI



Cette attestation et son annexe technique pourront faire l'objet de modifications par avenant de la part du Cofrac. Cet avenant annule et remplace tout avenant antérieur remis, à compter de la date de début de validité mentionnée ci-dessus.

Les attestations, annexes techniques et avenants périmés doivent être conservés conformément aux dispositions d'archivage de l'organisme et dans le respect des exigences légales.

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation d'accréditation (convention n° 1 189)**  
*Norme NF EN ISO/CEI 17025 v2005*

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom :	<b>ZWIEBEL S.A.S.</b>
Adresse :	20 Grand Rue BP 50002 Saint Jean Saverne 67701 SAVERNE CEDEX
Tél. :	03 88 71 53 10
Fax :	03 88 71 20 92
E-mail :	info@zwiebel.fr

est accréditée par le Cofrac – Section Laboratoires – pour son laboratoire, site et unité technique suivants :

<b>SITE CONCERNÉ</b>	Nom : <b>ZWIEBEL S.A.S.</b> Adresse : 20 Grand Rue 67700 SAINT JEAN SAVERNE  Contact : <b>M. José ESCORIZA</b> Tél. : 03 88 71 53 10 Fax : 03 88 71 20 92 E-mail : info@zwiebel.fr
----------------------	---

**Unité technique : Laboratoire de Métrologie**

L'accréditation est accordée selon le périmètre suivant :

- **Étalonnage de masses**

Elle porte sur les étalonnages suivants :

(voir pages suivantes)

**MASSE CONVENTIONNELLE**

Objet soumis à étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Meilleure incertitude d'étalonnage	Principe de mesure	Moyens d'étalonnage (Equipements, étalons)	Prestation en laboratoire (L) et/ou sur site (S)
Masse Poids	Masse conventionnelle	1 mg ■	2 µg	5 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparsateurs de portée 5,5 g et de une résolution de 0,1 µg	L
		2 mg ■				
		5 mg ■				
		10 mg ■				
		20 mg ■	3 µg			
		50 mg ■	4 µg			
		100 mg ■	5 µg			
		200 mg ■	6 µg			
		500 mg ■	8 µg			
		1 g ■	10 µg			
		2 g ■	12 µg			
		5 g ■	15 µg			
		10 g ■	20 µg			
		20 g ■	25 µg			
		50 g ■	30 µg			
100 g ■	50 µg	5 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparsateur de portée 50,5 g et de une résolution de 0,1 µg			
200 g ■	100 µg					
500 ■	250 µg					
1 kg ■	500 µg					

**Date de prise d'effet : 1<sup>er</sup> décembre 2008**

Les incertitudes élargies sont égales à deux fois les incertitudes-types composées

# Section Laboratoires – Accréditation n° 2-1218

Objet soumis à étalonnage	Mesurande	Etendue de mesure	Meilleure incertitude d'étalonnage	Principe de mesure	Moyens d'étalonnage (Equipements, étalons)	Prestation en laboratoire (L) et/ou sur site (S)
Masse Poids	Masse conventionnelle	2 kg ■	1 mg	5 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 10 kg et de résolution de 10 µg	L
		5 kg ■	2,5 mg			
		10 kg ■	5 mg			
		20 kg ■	10 mg	2 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 20 kg et de résolution de 0,2 mg	
		50 kg ■	250 mg			
		100 kg ■	1,6 g	2 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 60 kg et de résolution de 10 mg	
		200 kg ■	3 g			
		500 kg ■	8 g			
		1 000 kg ■	16 g	2 comparaisons EMME	Masses de travail du laboratoire Comparteur de portée 3 000 kg et de résolution de 1 g	
		2 000 kg ■	30 g			

■ valeur ponctuelle

### CONDITIONS PARTICULIERES :

- Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle à condition que la masse volumique de la masse à étalonner ( $\rho_M$  en  $\text{kg.m}^{-3}$ ) soit comprise dans les limites indiquées ci-dessous pour la masse de valeur nominale  $M$  donnée, et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 5 % autour de  $1,2 \text{ kg.m}^{-3}$ .
 

$2\ 300 \text{ kg.m}^{-3} \leq \rho_M$	si	$M < 1 \text{ g}$
$7\ 800 \text{ kg.m}^{-3} \leq \rho_M \leq 8\ 200 \text{ kg.m}^{-3}$	si	$1 \text{ g} \leq M \leq 20 \text{ kg}$
$7\ 000 \text{ kg.m}^{-3} \leq \rho_M \leq 9\ 000 \text{ kg.m}^{-3}$	si	$50 \text{ kg} \leq M \leq 2\ 000 \text{ kg}$
- Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

**Date de prise d'effet : 1<sup>er</sup> décembre 2008**

Les incertitudes élargies sont égales à deux fois les incertitudes-types composées

**Portée fixe A1 :**

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les étalonnages décrits en respectant strictement les méthodes internes utilisées. Il est accrédité suivant les révisions successives, dès lors que les révisions n'impliquent pas de modifications techniques du mode opératoire.

Fait à Paris, le 12 novembre 2008

Le Responsable d'accréditation : Antoine VERDIER

